



Réservé au service :
Classe :

DOSSIER D'INSCRIPTION 2019/2020
CANTINE - TRANSPORT SCOLAIRE

A RENDRE EN MAIRIE SEMAINE « GUICHET FAMILLES » du 17 au 21 juin 2019
Lundi, mercredi, vendredi de 14h à 19h / Mardi, jeudi de 8h à 12h30

ENFANT

ECOLES : Grands Chênes Bretonnière ALICE Maternelle Elémentaire

Nom : **Prénom :** **Date de naissance :** / /

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

Situation : marié(e) célibataire concubin séparé(e) PACS veuf (ve)
 divorcé(e) préciser la garde : Mère Père garde alternée

Représentant légal 1

Représentant légal 2

Destinataire des factures

Nom & Prénom :
Nom de jeune fille :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :
Portable :
Professionnel :
Courriel :@.....

JOURS D'INSCRIPTION

<u>Cocher les jours de fréquentation</u>	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
4 Jours par semaine				
3 Jours par semaine				
2 Jours par semaine				
1 Jour par semaine				
<input type="checkbox"/> Occasionnel	Selon places disponibles et sous réserve du respect du délai de réservation.			

- Repas standard
- Repas alternatif (sans viande)
- Panier Repas (PAI)

- L'enfant présente-t-il des allergies ? OUI NON
- Alimentaires Médicamenteuses Asthme Autres

Préciser :

L'accueil d'un enfant avec une allergie doit faire l'objet d'une demande auprès du service scolaire

➤ Pour les familles souhaitant bénéficier de l'abonnement cantine 3 ou 4 jours merci d'indiquer les coordonnées de vos employeurs. Si inscription à Pôle Emploi : transmettre l'attestation d'inscription.

PERE

MERE

Nom de l'employeur :
Adresse :
Code Postal - ville :

- Si vous souhaitez le calcul du quotient familial pour l'application du tarif du repas, joindre votre dernier avis d'imposition et/ou 3 derniers bulletins de salaire.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom du médecin traitant :

Téléphone :

Vaccination : se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant.

Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite (DPT)	Vaccins obligatoires et à jour
	Date du dernier rappel

PERSONNES A PREVENIR ET AUTORISER A PRENDRE L'ENFANT AUTRE QUE LES REPRESENTANTS LEGAUX PENDANT LA PAUSE MERIDIENNE

Nom : Tél : lien avec l'enfant :

Nom : Tél : lien avec l'enfant :

Nom : Tél : lien avec l'enfant :

Nom : Tél : lien avec l'enfant :

Nom : Tél : lien avec l'enfant :

AUTORISATION

- 1- En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est tout de suite avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné d'un membre de sa famille. Les frais de consultation médicale, transport et pharmacie sont à la charge de la famille.
- 2- Les représentants légaux reconnaissent être informé(s) que l'inscription à la cantine et au transport scolaire vaut acceptation des règlements qui seront transmis sur demande.
- 3- Toute modification devra faire l'objet d'une demande écrite adressée au service scolaire.
- 4- Les renseignements transmis par les familles dans le cadre de l'inscription à la restauration scolaire et au transport font l'objet d'un traitement informatisé, indispensable à l'organisation du service de restauration, à l'établissement des listes d'enfants, à la sécurité de l'enfant et à la facturation des repas. Ces données sont strictement réservées aux besoins du service Scolaire et à ceux des services de recouvrement.
- 5- Si vous souhaitez être destinataire des activités et événements de votre commune (newsletter, e-mag, agenda...), merci de cocher cette case : Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données en vigueur depuis le 25/05/2018, les personnes ont un droit d'accès et de rectification aux données les concernant.

Je déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire en contactant le service scolaire de la Mairie.

Date :

Signature
RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT



TRANSPORT SCOLAIRE ECOLE DES GRANDS CHÊNES

ENFANT

Nom /Prénom : Né(e) le : Classe :

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

PERE Nom :	MERE Nom :
Tél :	Tél :
Portable :	Portable :

MATIN 8h

BUS 1

- 1 Brétigny
- 2 Perrières Bas

- Lundi Mardi Mercredi
- Jeudi Vendredi

BUS 1 BIS

- 1 156 Route St Jean
- 2 Pré-bois
- 3 556 Route du Château/les 4 saisons
- 4 Route des Alpes/Chemin du Coteau
- 5 Route des Alpes/Chemin des Bergeronnettes

- Lundi Mardi Mercredi
- Jeudi Vendredi

MIDI 11H30 et 13H00

- | | |
|--|--|
| 1 <input type="checkbox"/> Brétigny | 4 <input type="checkbox"/> Perrières Bas |
| 2 <input type="checkbox"/> 156 Route Saint – Jean | 5 <input type="checkbox"/> Route du Château / les 4 Saisons |
| 3 <input type="checkbox"/> Perrières Haut/Pré-Bois | 6 <input type="checkbox"/> Route des Alpes/ Ch. du Coteau |
| | 7 <input type="checkbox"/> Route des Alpes /Ch. des Bergeronnettes |

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

SOIR 15H45 ET MERCREDI 11H30

BUS 2

- | | |
|--|--|
| 1 <input type="checkbox"/> Brétigny | 4 <input type="checkbox"/> Perrières Bas |
| 2 <input type="checkbox"/> 156 Route Saint – Jean | 5 <input type="checkbox"/> Route du Château / les 4 Saisons |
| 3 <input type="checkbox"/> Perrières Haut/Pré-Bois | 6 <input type="checkbox"/> Route des Alpes/ Ch. du Coteau |
| | 7 <input type="checkbox"/> Route des Alpes /Ch. des Bergeronnettes |

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

AUTORISATIONS

Pour les enfants de MATERNELLE : Inscrire les personnes autorisées à récupérer l'enfant, à la descente du bus autres que les parents

Nom : : Lien avec l'enfant :

Nom : : Lien avec l'enfant :

Nom : : Lien avec l'enfant :

Signature du représentant légal :